# DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Société ABEco-Consulting
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 rue Lanthier, 13003 Marseille
RCS Marseille

Décision de l'associé unique en date du 27 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept janvier,

Monsieur Alexandre BONNAUD,
né le 9 juillet 1990 à Saint-Étienne,
demeurant 6 rue Lanthier, 13003 Marseille,
de nationalité française,

Agissant en qualité d'associé unique de la société ABEco-Consulting,

A pris les décisions suivantes :

1. Non-rémunération du Président pour l'année 2026
L'associé unique décide que le Président exercera ses fonctions à titre non rémunéré pour l'année civile 2026, du 01/01/26 au 31/12/26.
Aucune rémunération, salaire ou avantage assimilé ne sera versé au Président pour cette période.
Toute décision future de rémunération fera l'objet d'une décision expresse de l'associé unique.

Fait à Marseille, le 27 janvier 2026

Signature de l'associé unique précédée de la mention :
« Lu et approuvé – Bon pour décision »

Monsieur Alexandre BONNAUD

Lu et approuvé - Bon pour décision

